

DIARALIA®

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.

Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 3 jours, consultez un médecin.

DIARALIA®, comprimé.

Les substances actives sont :

Arsenicum album 9 CH	1 mg
China rubra 5 CH	1 mg
Podophyllum peltatum 9 CH	1 mg

Pour un comprimé de 300 mg.

Les autres composants sont :

Saccharose, lactose monohydraté, stéarate de magnésium.

Titulaire et exploitant :

Laboratoires BOIRON

20, rue de la Libération
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon - France

Fabricant :

Laboratoires BOIRON

2, avenue de l'Ouest Lyonnais
69510 Messimy - France

1- QU'EST-CE QUE DIARALIA®, comprimé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Ce médicament se présente sous la forme de comprimés en boîte de 40.

DIARALIA®, comprimé est un médicament homéopathique réservé à l'adulte et à l'enfant de plus de 6 ans traditionnellement utilisé dans le traitement de courte durée des diarrhées aiguës passagères.

2- QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE PRENDRE DIARALIA®, comprimé ?

Ne pas utiliser DIARALIA®, comprimé chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.

Faites attention : ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de vomissement, fièvre importante, sang dans les selles.

Toute diarrhée importante expose au risque de déshydratation nécessitant une réhydratation appropriée.

Si la diarrhée persiste au-delà de 3 jours, une consultation médicale s'impose.

En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).

En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase (maladies métaboliques rares).

Ce médicament est à prendre à distance des repas.

Grossesse :

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement :

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire :

Saccharose, lactose.

Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

3- COMMENT PRENDRE DIARALIA® , comprimé ?

1 comprimé à sucer, 4 à 6 fois par jour, pour un traitement de 3 jours maximum.

Cesser le traitement dès la disparition des symptômes.

Voie orale. Comprimé à sucer.

Si vous avez pris plus de DIARALIA® , comprimé que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre DIARALIA® , comprimé :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4- QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, DIARALIA® , comprimé est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou pharmacien.

5- COMMENT CONSERVER DIARALIA® , comprimé ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Il n'y a pas de précaution particulière de conservation.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est Avril 2004.



Les Laboratoires Boiron participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non. Le dispositif mis en place par Cyclamed ne concerne que la France métropolitaine.